

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article715>



Rapport d'activité académique 2003-2005

[RAA] Le mouvement social du printemps 2003 en Saône-et-Loire

- Technique - Archives - Archivage CAA - C.A.A. 2003-2005 (archives) -



Publication date: mardi 1er février 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Mai et juin 2003 feront sans doute partie des dates importantes dans l'histoire du mouvement social, particulièrement pour les personnels de l'Éducation nationale.

6 mai, 13 mai, 22 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin, 12 juin... En Saône-et-Loire, comme ailleurs, les manifestations ont été nombreuses - plusieurs milliers de salariés à chaque fois - et, au-delà des grandes journées de grève, plusieurs semaines de grèves reconductibles pour 10 à 20 % d'enseignants dont la détermination doit être saluée : elle a permis l'inscription du mouvement dans la durée. Cette mobilisation a aussi montré que la solidarité avait encore sa place dans les mouvements sociaux et que les débats sur les formes d'actions, mais aussi sur les objectifs à atteindre, étaient indispensables.

Les personnels de l'Éducation ont apporté une très forte contribution à la lutte contre le projet de réforme des retraites et les projets de loi de décentralisation : s'il est vrai que le mouvement social de mai-juin 2003 s'est construit longuement, sur des refus, des frustrations, comme une réponse à une forme de mépris pour tout dialogue, il faut se souvenir que ce mouvement d'opposition vient de loin : il prend racine dans les grèves et manifestations encore timides de septembre et octobre 2002 protestant contre la disparition programmée des MI-SE et des aides éducateurs... et contre le budget 2003.

Ensuite il se développe en décembre, puis en janvier, février, contre le projet de réforme des retraites et contre les projets de décentralisation, dès qu'ils se précisent, en mars et avril.

Le 6 mai, les personnels de l'éducation en sont à leur 7ème appel national à la grève, alors que dans certaines académies, les mouvements de grèves reconductibles et de manifestations ne cessent pas depuis mars, voire février.

Pour le 13 mai, mouvement interprofessionnel, les personnels de l'EN sont très massivement mobilisés dans un mouvement qui amplifie leurs revendications à travers le double refus de la réforme des retraites et de la décentralisation : car ce n'est plus simplement un refus de réformes imposées, c'est une opposition majoritaire à une transformation dramatique de notre société, dont l'école tente toujours de transmettre les valeurs de solidarités et d'humanisme.

Et en pour, que voulions-nous ? Que voulons-nous toujours ?

- un vrai débat sur les moyens consacrés à l'éducation dans ce pays, aux missions de l'école et de ses personnels, un débat qui permettrait de poser sérieusement la question de l'utilité d'une décentralisation accrue, du rôle qu'on pourrait assigner à une plus grande autonomie des établissements du second degré par exemple... car nous pensons toujours que les réponses ne sont pas évidentes, que les orientations syndicales avancent des principes incontournables mais doivent être soumises au débats de tous : oui, l'école n'est pas que l'affaire des enseignants.
- la prise en compte d'autres solutions pour réformer les régimes de retraite, particulièrement celui de la Fonction Publique . Et là aussi les organisations syndicales ont à faire valoir des orientations qui vont dans l'intérêt du plus grand nombre, sans en avoir le monopole.

Mais dans un cas comme dans l'autre, encore faut-il avoir des interlocuteurs, des ministres et des députés prêts au dialogue ! Jamais, pendant l'année scolaire et les deux mois de mouvements sociaux intenses, nous n'avons eu le moindre interlocuteur pour débattre et non pour s'entendre dire, dans tous les domaines, qu'il n'y a toujours qu'une seule réforme possible et qu'elle est i-né-lu-c-ta-ble !

Ce bilan étant fait, s'impose la question du rôle des organisations syndicales dans le succès ou l'échec des mouvements sociaux.

Qui aura finalement décidé de l'ampleur exceptionnelle de la grève et des manifestations du 13 mai ou de la

mobilisation du 25 mai ? Les collègues dans les établissements, en assemblées générales ? Ou l'enchaînement des événements, le développement de conflits qui apparaissent soudain insolubles par la négociation... ? Ou encore les organisations syndicales qui lancent des mots d'ordre de grève... et auxquelles on reproche parfois de ne pas lancer de mots d'ordre mobilisateurs ou de formes d'actions adéquates ?

Ce sont tous ces éléments qui jouent un rôle dans le développement des grands mouvements sociaux. Trop souvent les organisations syndicales ont été accusées de confisquer les revendications, voire de détourner la volonté d'action des salariés : dans quel but ? Et depuis quand les capacités d'organisation, la prise de responsabilité et la compétence sont-elles des obstacles à l'action ?

Car, qu'on le veuille ou non, dans la pratique longue de l'action, en amont, dans et au-delà des temps forts, le rôle des organisations syndicales est incontournable :

- comme outils de mise en œuvre des actions : chacun aura pu juger du rôle de la FSU, de ses syndicats du second et du premier degré dans l'organisation matérielle des manifestations, le tirage de tracts, la communication avec l'opinion publique...
- comme vecteurs d'informations fiables sur les problèmes posés et le développement des actions,
- enfin, comme forces responsables de proposition et de négociation : responsables parce qu'elles ont à justifier de leur activité auprès de leurs adhérents (c'est l'objet de ce rapport !) qui les mandatent pour porter des principes et des revendications qu'ils élaborent démocratiquement - c'est l'objet de nos congrès, dont l'enjeu est donc crucial !



Syndicat national des enseignants de Second degré

PS:

Ce texte est une contribution du S2-71. La section départementale de Saône-et-Loire est joignable à l'adresse électronique snes71@wanadoo.fr.